

**Chroniques
d'audioprothésistes**
Bérubé Brassard et Prévost
audioprothésistes,
nos partenaires

Défense des droits
Programmes d'assurances
publiques québécoises

APDA et vous
Retour sur la Journée
Nationale de l'Audition



D'une oreille à l'autre
**Projet de revalorisation d'appareils auditifs
et d'aides de suppléance à l'audition**

Heures d'ouverture de nos bureaux

**Lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h à 16 h 30**

Avant de vous rendre à nos bureaux, nous vous invitons à prendre rendez-vous en composant le 418 623-5080 ou en nous écrivant à info@apda.ca.

Si nous sommes dans l'impossibilité de prendre votre appel, laissez-nous un message dans la boîte vocale.

Pour les utilisateurs d'ATS qui souhaitent nous rejoindre, peu importe le réseau de distribution, nous utilisons le Service de relais Bell : 1-800-268-9243

Merci de votre compréhension!

Bienvenue aux nouveaux membres!

L'Association des personnes avec une déficience de l'audition est heureuse d'accueillir toutes les nouvelles personnes qui se joignent à nous.

Pour faciliter l'intégration des nouveaux membres, nous offrons un service de jumelage. Contactez-nous!

Merci de vous impliquer et n'oubliez pas que l'APDA, c'est vous!

Relation d'aide

N'oubliez pas que vous pouvez toujours communiquer avec nous pour toute demande d'information, d'aide ou de support moral.

**N'hésitez pas à nous appeler
au 418 623-5080 ou à nous écrire
à info@apda.ca**



DISTRIBUTEUR INDÉPENDANT

D.L. Chalut inc.
Denise et Réal Chalut
Francine Chalut
1155, avenue Beaupré
Québec (QC) G1W 4B6
Tél. local : 418 658-8534
Sans frais : 1 800 658-8534
chalutr@videotron.ca

<http://dlchalut.myshaklee.com/can/fr/welcome>

PRODUITS NATURELS EN
HARMONIE AVEC LA NATURE
ET LA SANTÉ

Vitamines formule de pointe	Vita-C Ail
Calcium + D	Lécithine
Protéines	Complex-B
Oméga 3	Luzerne
Vita-E	Zinc

Vous faites la différence!

La Caisse populaire Desjardins de Charlesbourg souhaite souligner le dévouement et l'engagement humain des personnes qui s'investissent chaque jour auprès des gens et de la communauté.



Desjardins
Caisse populaire
de Charlesbourg

**Nous vous invitons à aimer notre page
Facebook afin de suivre nos événements
et les articles que nous partageons
en lien avec la déficience auditive.**

 **Suivez-nous sur
Facebook**

**Association des personnes
avec une déficience de l'audition**

Le magazine « Se Comprendre »

Équipe de recherche et de rédaction :

Micheline Careau, Chantal Fortin, Nancy Porter,
Louise Prévost, Marie-Hélène Tremblay
et Anne-Sophie Verreault.

Collaborateurs :

Joël Bérubé, Michel Desgagnés, Caroll-Ann Després-Dubé,
Vincent Létourneau, Samuel Montmigny et
Patrice Pelletier.

Photographies : APDA, Shuttersock et Adobe Stock

Mise en page et impression : Lecours Communication

Dépôt légal :

ISSN 1703-3608

Bibliothèque nationale de Québec 2018

Bibliothèque nationale du Canada 2018

Le Magazine *Se Comprendre* est publié par l'Association des personnes avec une déficience de l'audition à l'intention de ses membres et des intervenants du milieu de la surdité.

Les articles peuvent être reproduits à condition d'en indiquer la source. Les auteurs des articles conservent l'entière responsabilité de leurs opinions. Le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Pour nous joindre :

Association des personnes avec une déficience de l'audition
7260, boulevard Cloutier, Québec (Québec) G1H 3E8
Téléphone : 418 623-5080
info@apda.ca | www.apda.ca

Membres du conseil d'administration de l'APDA :

Nicole Bélanger, présidente
Gilles Nolet, vice-président
Guylaine Gravel, trésorière
Micheline Careau, secrétaire
Marie-Luce Bellemare, administratrice
Francine Chalut, administratrice
Nancy Porter, administratrice

Employées :

Directrice : Marie-Hélène Tremblay

Coordonnatrice des activités : Anne-Sophie Verreault

Chargée de projet : Chantal Fortin



PAR MARIE-HÉLÈNE TREMBLAY, DIRECTRICE

Éditorial

Bonjour,

Vous avez remarqué qu'il y a beaucoup de changement à l'association? Vous avez raison, effectivement, l'APDA est en processus de changement... Notre mission première est de favoriser l'inclusion sociale des personnes ayant une déficience de l'audition. Ainsi, nous innovons pour que la société cesse de nous handicaper à cause de nos limitations en développant de nouveaux projets...

Cette édition du magazine *D'une oreille à l'autre* vous présente un projet de l'APDA qui va permettre à des aînés malentendants ayant peu de ressources de retrouver l'audition et les moyens d'entendre (et surtout de comprendre) en récupérant, reconditionnant et recyclant les prothèses auditives et les appareils de suppléance. De nombreux partenaires se sont joints à notre projet et veulent faire une différence humaine pour donner une seconde vie aux appareils d'aide à l'audition et redonner au suivant la chance de communiquer. Nous vous les présenterons dans ce magazine.

D'une oreille à l'autre c'est aussi faire connaître les limites de l'accessibilité universelle aux appareils auditifs via les différentes couvertures d'assurances privées et publiques du Québec. C'est le point de départ de cette belle idée de revaloriser les appareils afin que les personnes aînées à faible revenu puissent avoir accès aux appareils binauraux.

L'édition spéciale *D'une oreille à l'autre* vous propose aussi un historique de l'implant cochléaire, qui est une alternative que plusieurs personnes sourdes et malentendantes choisissent pour pallier les limites des prothèses auditives.

Évidemment, pour vous guider dans toutes les technologies qui sont en émergence dans le monde de l'audition et vous aider à faire des choix éclairés, nous vous proposons une chronique d'audiologiste qui vous présente les prothèses auditives et les différents appareils de suppléance à l'audition qui existent sur le marché.

Enfin, pour notre édition *D'une oreille à l'autre*, nous vous présentons des sources d'inspiration qui se dépassent et défontent les barrières de l'inclusion sociale: une femme qui surmonte les défis de la maladie de Ménière, des jeunes qui relèvent les barrières de la communication en se présentant au concours de communication pour sourds et malentendants, un homme exceptionnel qui relève la barrière de l'engagement social et reçoit le prix du Gouverneur général du Québec, une femme malentendante qui brise les tabous et partage publiquement son expérience de la surdité lors de la Journée Nationale de l'Audition, des jeunes qui relèvent les barrières de l'accès à l'emploi en nous offrant leur expertise des nouvelles technologies et qui vont contribuer à lancer un projet d'implantation d'une communauté de pratique dans notre organisme. Cette communauté de pratique vous guidera pour mieux vous y retrouver dans l'océan des technologies de l'information et des communications, un autre beau projet de l'APDA, qui n'a pas fini de changer. À suivre...

Bonne lecture,
Marie-Hélène Tremblay, directrice

SOMMAIRE

- **Espace Membres :** Ça bouge à l'association 4
- **Entrevue**
 - L'histoire des implants cochléaires 6
- **Défense des droits**
 - Programmes publics québécois d'aide financière... 8
- **Chronique d'audiologiste**
 - Les aides auditives 10
- **Chronique d'audioprothésiste**
 - Bérubé Brassard se joint au projet *D'une oreille à l'autre* de l'APDA 12
 - Entendre VS Comprendre 13
- **Maladie de Ménière**
 - Un conseil à donner 14
- **La parole aux jeunes**
 - Un programme d'emploi pour les jeunes avec une déficience de l'audition 15
 - Une communauté de pratique prendra forme ! 16
 - D'où proviennent mes racines optimistes ? 16
 - En forme et en santé à l'école Joseph-Paquin 18
- **Espace Membres :** Implication de l'APDA 19
- **Nouvelle scientifique**
 - Les personnes qui utilisent deux appareils auditifs déclarent une plus grande satisfaction 21
- **Livres** 22
- **Espace Membres :** Outils et formation 23

D'une oreille à l'autre



PAR CHANTAL FORTIN, CHARGÉE DE PROJET

L'équipe de l'Association est fière de vous présenter le nouveau projet **D'une oreille à l'autre** qui vise à réduire les situations d'handicap liées à la déficience auditive. Notre association a développé, au cours des derniers mois, un projet de cueillette et de

recyclage de prothèses auditives et d'appareils de suppléance afin de donner un accès équitable à l'audition pour les personnes âgées à faible revenu.

Plusieurs personnes âgées ne sont pas couvertes à 100% par une assurance publique ou privée. L'absence d'appareils de suppléance à l'audition peut devenir un frein à la communication et créer des situations d'isolement et d'insécurité pour ces personnes et accélérer le déclin cognitif. Par le projet, nous voulons offrir gratuitement des prothèses auditives et des appareils de suppléance aux personnes âgées à faible revenu.

Avec l'aide financière du Ministère de la Famille, nous avons pu développer des outils de communication (dépliants, vidéos, boîtes de récupération, etc.) afin de faire la promotion de la cueillette et du recyclage des appareils auprès des différents partenaires tels que : L'IRDPO, les résidences de personnes âgées, les cliniques du Complexe Santé de la Capitale, la pharmacie Jean Coutu Guy St-Onge et les audioprothésistes Bérubé Brassard et Prévost. Nous allons également travailler en étroite collaboration avec le Centre Signes d'Espoir pour le nettoyage et la réparation des prothèses auditives et des appareils de suppléance à l'audition.



D'une oreille à l'autre!

Par ailleurs, ne soyez pas surpris de voir dans les différentes cliniques de la région, une capsule sur le canal santé à propos du projet **D'une oreille à l'autre** durant la prochaine année.

Au cours des derniers mois, nous avons développé un partenariat avec nos cousins français, l'association *Audition-Solidarité* qui recycle des appareils auditifs depuis 10 ans. Cette association est une organisation humanitaire qui a



pour but d'améliorer le bien-être auditif des populations sensibles ou défavorisées à travers le monde.

Nous sommes touchés par leur accueil et leur collaboration pour nous aider à développer notre projet par le partage de l'expertise qu'ils ont développée au cours des dernières années. Nous ne pouvons que leur être très reconnaissants.

À titre d'information, en 2017 *AuditionSolidarité* a récupéré 4040 appareils et en a recyclé 2030 dans une parfaite écologie.

Plus de 1850 appareils ont été réadaptés pour des missions humanitaires. Cet organisme est un bel exemple pour nous.

Nous espérons récupérer plusieurs appareils afin de répondre aux besoins des personnes âgées. Nous prévoyons réaliser notre première mission à l'automne en remettant, aux personnes âgées malentendantes admissibles, nos premières prothèses auditives recyclées. ■

Famille Québec



Erratum

Dans la parution de mars 2018 du magazine, une erreur s'est glissée à la page 4.

Dans l'entrevue réalisée par Josée Paiement «**Dr Saliba répond à vos questions sur la Ménière**», nous aurions dû lire ceci : *Le docteur Issam Saliba est professeur titulaire en otologie et neuro-otologie et directeur de recherche à*

l'Université de Montréal. Il a fondé la Polyclinique Centre-ville à Montréal où il traite ainsi qu'au CHUM (Centre Hospitalier de l'Université de Montréal), des personnes atteintes de la maladie de Ménière originaires de toutes les régions du Québec.

Toutes nos excuses et merci de votre compréhension.

L'histoire des implants cochléaires

PAR MICHEL DESGAGNÉS, AUDIOLOGISTE

Lors des premières années de ma pratique en audiologie, lorsqu'un individu était atteint d'une surdité profonde et importante, le seul outil dont nous disposions pour pallier à son déficit, c'était une prothèse auditive extrêmement puissante. Elle s'appelait « prothèse boîtier » ou « prothèse au corps », car la plupart du temps, elle était portée à la ceinture. Ces prothèses étaient si puissantes, qu'il fallait être vigilant dans son utilisation pour éviter de détruire les restes auditifs.

Que fait la prothèse auditive ? Elle capte le son et le transforme en signaux électriques qu'elle traite et amplifie. Lorsqu'il n'y a plus ou presque plus de restes auditifs, l'amplification améliore, sans plus, la condition auditive. L'absence quasi-totale de son multipliée à l'extrême, équivaut à sortir l'individu du milieu insonore, donc du monde du silence.

Lorsque l'implant cochléaire a commencé à être connu, c'était toute une évolution. On avait affaire à un dispositif qui remplaçait les fonctions endommagées de l'oreille interne, permettant ainsi de fournir au cerveau des signaux sonores. L'une des premières équipes francophones était celle du Professeur Claude-Henri Chouard. Elle a effectué sa première implantation en 1976, à l'Hôpital Saint-Antoine, à Paris.

En 1984, l'idée nous vint d'aller rencontrer l'équipe, d'aller travailler avec elle et surtout de rapporter l'une de ces prothèses au Québec. Nous étions donc trois individus à nous rendre à Paris. Tout d'abord, un chirurgien O.R.L., qui aurait la fonction d'apprendre à installer chirurgicalement l'appareil pour réunir chacune des électrodes au stimulateur, ce qu'on appelle le sertissage. Ce n'était pas une mince affaire. Ensuite, un audiologiste qui aurait pour fonction d'activer l'appareil, de fabriquer les aimants placés sur le stimulateur, les relier à l'antenne extérieure et d'adapter le matériel nécessaire à la stimulation électrique préopératoire. Il faut être certain qu'il reste des fibres nerveuses encore actives avant de procéder à la chirurgie. Finalement, un technicien biomédical faisait partie du trio. Son rôle était d'apprendre à réparer cette nouvelle technologie en cas de panne. Pendant une douzaine de jours, nous avons donc suivi l'équipe dans toutes ses activités, tentant d'amasser le plus d'informations possibles pour le moment où on devrait agir seul pour une première fois, de retour au pays.

À la veille de notre départ de Paris, le Professeur nous a invités à une petite sauterie en notre honneur. Nous rapportions au pays un appareil jamais utilisé au Canada. Plusieurs individus étaient présents et je me souviens avoir rencontré un médecin québécois



en poste à l'ambassade du Québec à Paris. « Bravo les gars! », me dit-il, « mais comment allez-vous faire pour rapporter cette prothèse au Québec, sachant qu'elle n'est pas encore approuvée par le FDA (Food and Drug Administration)? Jamais vous ne passerez avec tout ce matériel sans éveiller l'attention des douaniers... » Très rassurant n'est-ce pas ? Somme toute, le passage aux douanes s'est bien effectué, mais c'est grandement soulagé que nous sommes parvenus à traverser les lignes.

C'est donc le 17 mai 1984 qu'a eu lieu la première implantation cochléaire au Canada. Nous avons suivi, impuissants, la perte auditive jusqu'à la cophose bilatérale, d'une personne exceptionnelle. Cette personne s'est portée volontaire pour devenir la première patiente implantée au Québec. Pour mettre un peu plus de pression, la première stimulation au Québec s'est déroulée devant les caméras de Radio-Canada. On nous avait demandé de stimuler en direct, sans avoir fait d'essais auparavant... Cet individu nous a fait vivre des moments inoubliables dans son retour vers le monde entendant tout au cours de sa période d'apprentissage, car il faut réapprendre à entendre. La mémoire est une faculté qui oublie. La mémoire auditive n'y échappe pas. Elle oublie et doit réapprendre pour se fixer de nouveaux repères. Une réadaptation est donc indispensable. Toute une équipe de professionnels de la santé est nécessaire. Je vous assure que jamais on ne peut oublier l'image d'un enfant qui entend pour une première fois, comme jamais on ne peut oublier les réactions d'un adulte qui revient dans le monde de l'audition après plusieurs années... Ce sont des images inoubliables et souvenirs impérissables!

À la suite d'une démarche de l'Association des Implantés Cochléaires du Québec (AICQ), l'Assemblée Nationale a reconnu le 17 mai comme Journée Nationale de l'Implant Cochléaire. C'est une grande fierté pour les porteurs d'implant cochléaire. Je crois que peu d'associations peuvent dire qu'une journée dans l'année est consacrée à leur cause.

Ce premier implant était bien imparfait si on le compare à ceux d'aujourd'hui. Sa façon de transmettre le message, son nombre d'électrodes, sa dimension ainsi que son alimentation ont quand même rendu d'énormes services auditifs à nos premiers patients. Toutefois, ce n'est rien comparé aux technologies d'aujourd'hui. Tout ce dont nous disposions pour programmer l'appareil, c'était un oscilloscope nous laissant savoir qu'un signal sonore était émis et un tournevis, nous permettant d'ajuster les potentiomètres sur chacune des électrodes. Aujourd'hui, des logiciels informatiques sont utilisés pour faire cette tâche. Ces pionniers dans le domaine de l'audition ont quand même réalisé des exploits et des avancées exceptionnelles pour les personnes malentendantes.

Ensuite, des prothèses plus sophistiquées, plus efficaces, plus petites et employant une façon tout à fait différente de coder le son et de le transmettre aux centres nerveux auditifs firent leur apparition. Je me souviens des débuts de l'implantation cochléaire au Canada et je suis très fier d'avoir été l'un de ceux qui a rapporté au Québec un appareil qui fait la joie auditive de plus de 2000 personnes dans la province. ■



Association des personnes
avec une déficience de l'audition

Service d'accompagnement et de soutien à la communication

Vous avez de la difficulté à entendre lors de vos rendez-vous?

Vous angoissez à l'idée de ne pas comprendre?

Vous n'êtes plus seul!

L'APDA offre un service de soutien à la communication et de prise de notes. Nos bénévoles sont spécifiquement formés pour vous accompagner. Contactez-nous!

Service gratuit.

Service offert grâce à :



Pour devenir membre :

25 \$ par année pour être membre actif

5 \$ par année pour les personnes qui vous accompagnent

20 \$ par année pour être membre de soutien

Téléphone : 418 623-5080

Télécopieur : 418 623-8936

info@apda.ca | apda.ca

Programmes publics québécois d'aide financière à l'achat de prothèses auditives ou d'aide de suppléance à l'audition

PAR ANNE-SOPHIE VERREAU, COORDONNATRICE DES ACTIVITÉS

Saviez-vous que, selon votre situation, plusieurs programmes gouvernementaux sont susceptibles d'assumer une partie du coût de vos prothèses auditives ? En voici un survol rapide.

Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ)

Pour qui :

- La personne de moins de 12 ans qui a une déficience auditive susceptible de compromettre son développement de la parole et du langage (2 appareils)
- La personne entre 12 ans et 19 ans dont une oreille a une déficience auditive d'au moins 25 décibels (2 appareils)
- La personne de 19 ans ou plus dont une oreille a une déficience auditive d'au moins 25 décibels et qui poursuit un programme d'études (2 appareils)
- La personne dont l'oreille qui a la capacité la plus grande a une déficience auditive d'au moins 35 décibels et qui travaille (2 appareils)
- La personne qui, en plus d'une déficience auditive, présente d'autres déficiences qui empêchent son intégration (2 appareils)
- La personne dont l'oreille qui a la capacité auditive la plus grande a une déficience auditive d'au moins 35 décibels, mais qui ne répond pas aux critères ci-dessus (1 appareil)

Ce programme permet de changer gratuitement ses appareils aux 6 ans. Il couvre également certaines aides de suppléance à l'audition ainsi que la réparation et l'ajustement des appareils. La RAMQ oblige chaque audioprothésiste à tenir en inventaire

au moins un modèle couvert pour offrir à leur clientèle admissible. Faites attention, les audioprothésistes indiquent que le type de prothèse assumé par la RAMQ est bas de gamme. Cependant ce type de prothèse répond, la majorité du temps, aux besoins des personnes nécessitant un appareillage. L'entente est conclue directement entre la RAMQ et l'audioprothésiste. Vous n'avez donc pas de frais à déboursier.

Pour plus d'informations : <http://www.ramq.gouv.qc.ca/fr/citoyens/programmes-aide/aides-auditives/Pages/aides-auditives.aspx>

Régie de
l'assurance maladie
Québec 



Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST)

Pour qui :

- Tout travailleur, couvert par la CNESST, qui subit un accident au travail qui lui occasionne une déficience de l'audition
- Tout travailleur couvert par la CNESST, qui porte une ou des prothèses auditives et dont les appareils sont endommagés involontairement sur son lieu de travail

Si un accident de travail vous occasionne une surdit  professionnelle, la CNESST rembourse tous les frais encourus par l'appareillage auditif chez un audioproth siste. En effet, vous n'avez aucun frais   d bourser, c'est votre audioproth siste qui remplit un formulaire et l'envoie directement   la CNESST pour couvrir le prix de vos proth ses. La CNESST rembourse  galement le prix de certaines aides de suppl ance   l'audition. Les proth ses sont renouvelables tous les cinq ans ou avant, selon certaines conditions.

Si un accident de travail endommage vos proth ses, la CNESST rembourse, sur pr sentation de pi ces justificatives, la r paration ou le remplacement de vos proth ses auditives. Si les proth ses vous appartenaient, vous serez rembours s par la CNESST directement, jusqu'  concurrence du montant payable de la RAMQ sur une proth se auditive (400\$). Si vos

proth ses  taient pay es par la RAMQ, la CNESST rembourse directement la RAMQ qui vous autorisera l'achat de nouvelles proth ses, sans  gard au d lais de 6 ans.

Pour plus d'informations : http://www.csst.qc.ca/professionnels-de-la-sante/audioprothesistes-orthesistes/appareillage-demande-medecin/prothese-auditive/Pages/facturation-tarifs.aspx?_ga=2.113758339.585857675.1524682102-1577620288.1521637481

Finalement, plusieurs programmes sont susceptibles de payer ou de rembourser les frais relatifs   vos appareils auditifs ou   certaines aides de suppl ance   l'audition, selon votre situation. Cependant, il faut mentionner que les anciens combattants, au f d ral ainsi que vos assurances priv es sont  galement susceptibles de rembourser vos proth ses et vos aides de suppl ance   l'audition. Dans tous les cas, si vous d boursez pour ce mat riel, gardez vos factures. Il est possible de les mettre sur votre rapport d'imp t et ainsi recevoir un cr dit d'imp t remboursable.



Soci t  d'assurance automobile du Qu bec (SAAQ)

Pour qui :

- Les personnes appareill es qui sont victimes d'un accident routier qui endommage leurs proth ses auditives
- Les personnes qui, suite   un accident routier, d veloppent un probl me auditif ou l'aggravent

Si vous portiez d j  un ou deux appareils auditifs avant l'accident, la SAAQ rembourse les frais encourus par l'ajustement, la r paration ou le remplacement d'une ou de deux proth ses. Si les proth ses vous appartenaient, vous serez rembours s par la SAAQ directement. Si vos proth ses  taient pay es par la RAMQ, la SAAQ rembourse directement la RAMQ qui vous autorisera l'achat de nouvelles

proth ses, sans  gard au d lais de 6 ans.

Si l'accident vous a caus  une perte auditive, la SAAQ rembourse tous les frais relatifs   votre appareillage, sur ordonnance d'un m decin, selon les m mes modalit s qu'expliqu es dans le paragraphe pr c dent. ■

Pour plus d'informations : <https://saaq.gouv.qc.ca/accident-route/regime-public-assurance-automobile/couvert-comment/>

Soci t  de l'assurance automobile

Qu bec 

Les aides auditives



PAR SAMUEL MONTMINY, M.O.A., AUDIOLOGISTE

Il existe plusieurs aides techniques pour améliorer ou faciliter l'écoute et la compréhension des personnes malentendantes. Ces aides auditives peuvent se diviser en deux catégories : les prothèses auditives et les aides de suppléance à l'audition.

Les prothèses auditives

Aussi appelées « appareils auditifs », les prothèses auditives sont des amplificateurs de son externe perfectionnés. Leur objectif premier est de rendre audible les sons de la parole, dans le but d'optimiser la compréhension de la personne qui les porte. Les appareils auditifs doivent aussi permettre la détection des sons de faible intensité et limiter les sons forts tout en restant confortables pour leur utilisateur. Ils sont composés de microphones, d'un microprocesseur et d'un haut-parleur. Il existe plusieurs formats de prothèses auditives. D'une part, il y a les appareils de type « contour d'oreille », qui sont portés à l'oreille. Avec les progrès réalisés au niveau de la miniaturisation et de la technologie, les appareils auditifs sont maintenant beaucoup plus petits et performants que dans le passé. D'autre part, il y a les prothèses de type intra-auriculaire, qui sont portées à l'intérieur de l'oreille.

Notons que la performance de l'appareil auditif ne dépendra pas nécessairement de son format. Un appareil miniature, voire « invisible », ne sera pas forcément meilleur qu'un autre de type contour d'oreille. La performance des prothèses auditives dépendra plutôt de leur microprocesseur. Celui-ci est le « cerveau » de l'appareil. Il sert notamment à ajuster les signaux en fonction de la perte auditive de la personne. Par exemple, si l'utilisateur présente une surdité plus importante dans les sons aigus, le microprocesseur sera ajusté de manière à amplifier davantage les sons dans cette zone de fréquences. Le développement et l'insertion de la technologie numérique dans les prothèses auditives ont amené des progrès incroyables ! Les appareils auditifs offrent maintenant une sonorité plus naturelle et confortable, peuvent être ajustés de manière plus précise en fonction des caractéristiques de la surdité de leur utilisateur et sont davantage performants en

contexte d'écoute difficile (ex. : dans le bruit, en groupe). Les compagnies de prothèses auditives développent ou utilisent constamment de nouveaux microprocesseurs. Ceux-ci effectuent de plus en plus de calculs et d'ajustements, deviennent de plus en plus rapides et offrent de plus en plus d'options. Citons quelques exemples : analyse de l'environnement sonore et ajustement en conséquence, programmation spécifique pour apprécier la musique, optimisation de la compréhension de la parole en présence de bruit de forte intensité, compréhension au téléphone, gestion du « feedback », générateur de bruits constants, technologie *Bluetooth*, piles rechargeables, etc.

Les appareils auditifs sont généralement divisés en trois catégories : entrée de gamme, gamme intermédiaire et gamme avancée. Les modèles de gamme avancée sont ceux qui offrent le plus d'options et qui sont les plus récents sur le marché. D'un autre côté, ils offrent une amplification et une sonorité identiques aux modèles de gamme inférieure. De plus, tout comme toutes les prothèses auditives disponibles sur le marché, ils n'éliminent pas complètement toutes les difficultés d'écoute et de compréhension vécues par les personnes présentant une surdité. Il s'agit d'une « aide » auditive, et non d'une nouvelle oreille.

Les aides de suppléance à l'audition

Comme les appareils auditifs ne permettent généralement pas de régler tous les problèmes engendrés par la présence d'une surdité, il est souvent nécessaire d'utiliser d'autres aides techniques pour suppléer une incapacité auditive. Les aides de suppléance à l'audition (ASA) ont été conçues et sont

utilisées pour cette raison. Elles peuvent être utilisées comme un complément aux prothèses auditives ou comme une solution de rechange à celles-ci. Il en existe plusieurs types.

Les aides de transmission de sons constituent un premier type d'ASA. Leur utilité est de faciliter l'écoute et la compréhension des personnes présentant une surdité dans des contextes d'écoute spécifique. Les téléphones amplifiés, les systèmes d'écoute sans fil pour la télévision et les systèmes de modulation de fréquences (MF) font partie de cette catégorie d'ASA. Les téléphones amplifiés et les amplificateurs de téléphone ont pour fonction d'augmenter significativement le volume du combiné de manière à permettre une meilleure compréhension. Les systèmes d'écoute sans fil pour la télévision, quant à eux, permettent à leur utilisateur d'augmenter le volume pour lui-même seulement, sans affecter le volume du téléviseur et déranger ainsi son entourage. Enfin, les systèmes MF servent à faciliter la compréhension d'une personne en particulier en situation bruyante, achalandée ou à distance de son interlocuteur.

Tout comme dans le domaine des appareils auditifs, la technologie des aides de suppléance à l'audition évolue sans cesse et rapidement. Depuis quelques années, les compagnies de prothèses auditives proposent divers accessoires qui peuvent apporter sensiblement les mêmes bénéfices que les aides énumérées ci-haut. Ces accessoires fonctionnent avec la technologie Bluetooth. Ils peuvent permettre, par exemple, d'entendre directement à travers les appareils auditifs (à l'aide d'un intermédiaire ou non) diverses sources audio : téléphones cellulaires, tablettes électroniques, télévision, téléphone, microphone externe, etc.

Les aides de transmission de texte sont un autre type d'ASA. Elles sont utilisées quand les communications à distance sont trop difficiles ou impossibles à réaliser par voie auditive (parce que la surdité est trop importante par exemple). À l'heure actuelle, ce sont surtout les courriels et les messages texte qui sont utilisés à titre d'aides de transmission de texte. Il existe aussi des télécriteurs (ATS/ATME) qui servent à s'échanger des messages écrits via une ligne téléphonique standard ainsi que des applications ou logiciels permettant une communication vidéo en direct, via Internet, entre au moins deux personnes (ex. : Skype) ou à l'aide d'interprètes gestuels (*Service de relais vidéo Canada*).

Les ASA comprennent aussi les systèmes de contrôle de l'environnement, qui permettent aux personnes présentant une surdité considérable de détecter les diverses sonneries présentes dans leur environnement. De telles détections sont possibles grâce à des avertisseurs visuels ou tactiles. Il y a enfin des réveille-matins adaptés pour les personnes qui ne peuvent pas entendre la sonnerie de leur réveille-matin standard. Celles-ci peuvent alors se réveiller à l'aide d'une lumière qui clignote ou d'une pastille vibrante placée sous leur matelas ou leur oreiller.

Toute une panoplie d'aides auditives est donc disponible pour les personnes présentant des problèmes d'audition. Si, malgré l'utilisation de telles aides, ces personnes éprouvent toujours des difficultés considérables de compréhension ou de communication, d'autres moyens ou stratégies peuvent leur être proposés ou enseignés : développement des habiletés en lecture labiale, apprentissage et mise en pratique de stratégies de communication, adaptation technique du milieu de travail, etc. La recommandation et le choix des aides auditives ou de

ces moyens compensatoires dépendent non seulement des résultats obtenus aux divers tests réalisés, mais aussi aux informations tirées de l'évaluation globale des besoins de la personne où seront considérés les attentes de celle-ci, sa motivation, ses préférences personnelles, son budget (ou l'accessibilité aux aides avec des organismes gouvernementaux s'il y a lieu), ses relations avec les membres de son entourage (proche et éloigné), ses activités, ses milieux de vie et ses rôles sociaux. ■



Bérubé Brassard se joint au projet *D'une oreille à l'autre* de l'APDA

PAR JOËL BÉRUBÉ, AUDIOPROTHÉSISTE



L'Équipe d'audioprothésistes Bérubé Brassard se joint à l'APDA pour le projet « D'une oreille à l'autre ». Ce projet a pour but de récupérer, reconditionner et recycler des prothèses auditives et des appareils de suppléance à l'audition, afin d'aider les personnes âgées malentendantes et à faible revenu à se faire appareiller et ainsi avoir une meilleure qualité de vie. Nous sommes heureux d'apporter notre contribution à ce beau projet qui est une solution écologique et économique pour contrer les obstacles de la limitation auditive à la participation sociale.

En activité depuis plus de 24 ans, Bérubé Brassard Audioprothésistes a connu une belle croissance depuis sa fondation. Misant sur un personnel d'expérience, l'entreprise possède aujourd'hui cinq cliniques dans les régions de Québec, Lévis ainsi que la Beauce, qui offrent une gamme complète d'appareils auditifs, d'accessoires pour malentendants, de prothèses auditives sans fil et une panoplie de produits d'entretien pour vos aides auditives.

Nos audioprothésistes sont en mesure d'évaluer la qualité de l'audition et de déterminer les besoins en matière d'appareils auditifs. Ils peuvent analyser les résultats des tests auditifs afin de sélectionner, installer et ajuster les aides auditives.

Résultats rapides

Au Québec, seul un audioprothésiste peut vendre, installer, ajuster ou remplacer des prothèses auditives. Afin de bien évaluer la qualité de l'audition, les audioprothésistes de Bérubé Brassard invitent le client à passer un test d'audition dans une cabine insonorisée avec un audiologiste travaillant dans le privé. À l'aide des résultats du test et du diagnostic, nous pouvons opter pour des prothèses auditives ou diriger le client vers un oto-rhino-laryngologiste pour des examens plus poussés ou une chirurgie.

L'importance de la binauralité

La binauralité joue un rôle déterminant dans la résolution des problèmes auditifs. Cela consiste à porter deux appareils auditifs, ce qui permet une meilleure compréhension dans le bruit, une meilleure qualité sonore et une meilleure localisation des sons. La plupart des gens bénéficient d'un appareillage binaural.

Atténuer les acouphènes

De nombreuses personnes entendent des bruits ou des sons en l'absence de toute source sonore. Appelés acouphènes, ces bruits peuvent nuire à la qualité de vie de l'individu. « Lorsqu'une personne souffre d'acouphènes, c'est qu'elle a généralement un problème d'audition. En corrigeant la perte auditive, nous aidons à masquer ou du moins à atténuer le phénomène ». ■

Plus d'information au www.berubebassard.ca

Ordre
des audioprothésistes
du Québec

Bérubé • Brassard
Audioprothésistes • Prothèses auditives

www.berubebassard.ca

Entendre VS Comprendre



PRÉVOST



PAR PATRICE PELLETIER, AUDIOPROTHÉSISTE

Tout d'abord, l'équipe de Prévost audioprothésistes est fière de collaborer au projet « *D'une oreille à l'autre* » avec l'Association des personnes avec une déficience de l'audition. Ce projet a pour but de récupérer, reconditionner et recycler des prothèses auditives et des appareils de suppléance à l'audition, afin d'aider les personnes âgées malentendantes à mieux entendre et ainsi avoir une meilleure qualité de vie.

Nous sommes heureux d'apporter notre contribution à ce beau projet qui est une solution écologique et économique pour contrer les obstacles de l'accès universel à ces technologies.

Notre mission est de permettre à tous nos clients éprouvant des troubles de l'audition de retrouver le bonheur d'entendre en leur offrant, par un accompagnement professionnel et personnalisé, des prothèses auditives adaptées, confortables et à la fine pointe de la technologie.

Grâce aux aides auditives, nous permettons aux gens d'entendre plus facilement au niveau de la parole. Cela augmente la compréhension et évite que l'entourage ait à parler démesurément plus fort pour se faire entendre.

Cependant, malgré le fait que quelqu'un porte des prothèses auditives, il arrive qu'une personne se plaigne d'entendre, mais de ne pas comprendre. Voilà ce qui se passe.

Bien entendu, plusieurs autres facteurs font qu'une personne ayant une aide auditive comprend plus ou moins bien son entourage : soit le rétablissement de la stéréophonie, l'acceptation de la personne envers son aide auditive, la configuration de la perte etc... Donc, nous pouvons conclure que malgré le port d'une aide auditive, certaines personnes auront besoin de lecture labiale ainsi que d'un milieu calme pour pouvoir comprendre les gens. Cependant, l'entourage pourra parler à un niveau normal et être certain de se faire entendre. ■

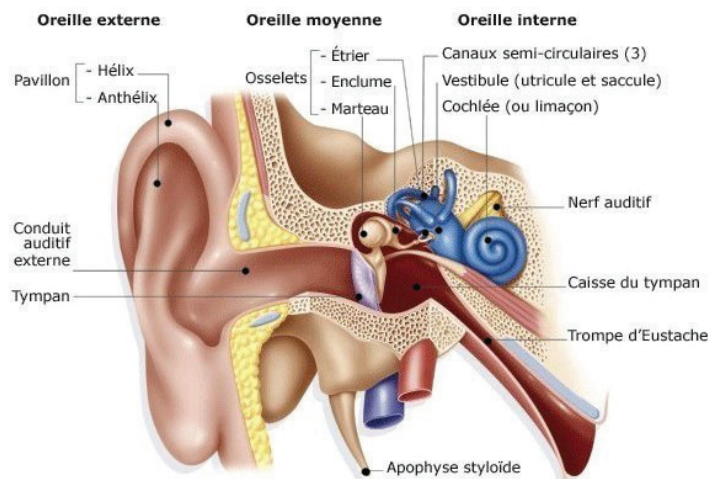
Lieu où se situe la lésion

A- Le conduit auditif et oreille moyenne

Cela résulte en une perte d'audition de conduction. En général, à l'aide d'amplification la personne va très bien comprendre les mots.

B- L'oreille interne

À ce niveau, la perte devient neurosensorielle. Dans ce cas-ci, la qualité de l'oreille peut être bonne à très mauvaise. Lorsque la qualité de l'oreille est bonne, les gens fonctionnent très bien avec l'amplification auditive. Au contraire, lorsqu'elle devient mauvaise, nous rencontrons alors une problématique de discrimination, c'est-à-dire que les mots sont déformés.



Un conseil à donner



PAR NANCY PORTER, ADMINISTRATRICE

Vivre avec la maladie de Ménière demande une grande adaptation. Nous ne recevons pas de mode d'emploi, ni de cours « Ménière 101 ». Il nous faut du vécu avec cette maladie avant de trouver ce qui peut nous aider et nous faciliter la vie.

Les symptômes sont majeurs, même inquiétants. De là vient le besoin d'être bien entouré par des professionnels de la santé. Il est important que ces professionnels vous demandent de passer les tests nécessaires afin de confirmer que vous avez bien cette maladie. Un test d'audition, une imagerie par résonance magnétique (IRM) et une vidéonystagmographie (VNG) sont nécessaires pour confirmer ce diagnostic.

Il est important de noter les vertiges que vous vivez, leur forme et leur durée, de même que la perte d'audition que vous ressentez. Vous faites équipe avec votre ORL et votre audiologiste. Plus vous les alimenterez de votre vécu, plus ils seront en mesure de bien vous accompagner.

Une fois le diagnostic établi, entourez-vous de personnes significatives qui seront à votre écoute. Vous pouvez même leur demander de vous accompagner lors de vos rendez-vous, afin qu'ils comprennent mieux ce qu'est cette maladie. Ils seront davantage en mesure de vous aider et surtout de vous

« croire », car c'est tellement abstrait, surtout l'acouphène et la perte d'audition, que c'est difficile pour les autres de comprendre.

Essayez de garder l'espoir que vous aurez du temps meilleur en dehors des crises. Prenez le temps de récupérer et de vous reposer. Déléguiez et trouvez des activités calmes qui sauront vous divertir.

Faites une demande au centre de réadaptation physique en déficience auditive de votre région. Vous serez étonné des services qu'ils offrent, ainsi que de leur accompagnement.

Si vous avez la chance de partager avec une personne qui vit avec cette maladie, ce sera un baume pour vous. Vous n'avez qu'à téléphoner à l'APDA pour connaître les différents services offerts.

Prenez soin de vous comme vous prenez sans doute soin des vôtres. Ne restez pas isolé. Comme je le mentionnais, cette maladie ne vous définit pas. C'est un ennui de santé. ■



Un programme d'emploi pour les jeunes avec une déficience de l'audition

PAR CAROLL-ANN DESPRÉS-DUBÉ, AQEPA 03-12

L'Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs (AQEPA) Québec-Métro est un organisme qui, depuis près de 50 ans, œuvre dans le milieu de la surdité afin d'offrir aux familles avec des enfants sourds ou malentendants le soutien et les services dont elles ont besoin.

Vous devez vous en douter, mais lorsque les jeunes sourds et malentendants viennent en âge de travailler, il devient alors plutôt difficile pour eux de se trouver un emploi. Souvent, le son ambiant est trop fort, les employeurs sont mal informés, l'emploi n'est pas adapté au handicap ou encore les jeunes n'ont pas suffisamment confiance en leurs propres compétences. Or, dans le but de contrer ceci, l'AQEPA a décidé de mettre sur pied le nouveau programme « Emploi-Ados » visant à permettre à nos jeunes de vivre différentes expériences de travail et prendre conscience de leurs propres capacités professionnelles et sociales.

C'est dans le cadre de ce programme que nous vous invitons à participer, le 19 juillet prochain, à une rencontre avec les jeunes de l'AQEPA Québec-Métro. Pour l'occasion, en partenariat avec l'APDA, nous vous proposons de participer à une séance de formation sur l'utilisation des différentes technologies. Il s'agira pour nos jeunes d'une expérience de travail en milieu communautaire durant laquelle ils seront amenés à partager avec vous leurs connaissances.

Nous sommes soucieux d'offrir à ces jeunes des expériences variées au cours desquelles ils auront la chance d'entrer en contact avec des personnes exerçant des métiers différents afin de vivre des expériences positives. Il nous semble clair que le fait d'avoir une surdité ne doit pas devenir une barrière vers l'emploi.

L'AQEPA existe pour s'assurer que les droits de ces enfants qui grandissent soient respectés et qu'ils puissent développer leur plein potentiel ; c'est dans cette optique que ce beau projet voit le jour.

Au plaisir de vous rencontrer le 19 juillet prochain ! ■



Wow!

PROGRAMME
« EMPLOI-ADOS »

INSCRIS-TOI!!

Avant le 15 juin 2018

Par téléphone (SMS): 418-623-3232
Par courriel: aqepa.03-12@bellnet.ca

EXPÉRIENCES DE TRAVAIL POUR LES ADOS AVEC
UNE DÉFICIENCE AUDITIVE.

DU 5 JUILLET AU 23 AOÛT, TOUS LES JEUDIS.

COMPENSATION FINANCIÈRE COMPRISE POUR LES
JEUNES PARTICIPANTS.

 **AQEPA**
Québec - Métro
Association du Québec
pour enfants avec problèmes auditifs



Une communauté de pratique prendra forme !

PAR MARIE-HÉLÈNE TREMBLAY, DIRECTRICE DE L'APDA

Lors de cette rencontre, le 19 juillet prochain, les jeunes auront l'occasion de créer des liens avec nos membres, souvent d'une autre génération, pour partager mutuellement leurs savoirs et leurs expertises des technologies qu'ils utilisent pour pallier aux limitations auditives. Ce sera une belle occasion d'échanges, mais surtout, le point de départ d'une communauté. Une communauté qui est experte de ses expériences de l'utilisation de ces technologies. Ce projet est en partenariat avec l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR),

le Réseau Provincial de Recherche en Adaptation-Réadaptation (REPAR) et le Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale (CIRRIIS) et appuyé financièrement par Société inclusive. Cette rencontre permettra de démarrer un nouveau projet à l'APDA, un projet de partage de connaissances et d'apprentissages mutuels pour mieux naviguer dans l'océan de technologies de l'information et des communications qui existent pour mieux se comprendre. Le 19 juillet prochain sera une rencontre très enrichissante ! ■



D'où proviennent mes racines optimistes ?

PAR VINCENT LÉTOURNEAU, GAGNANT DU CONCOURS DE COMMUNICATION SOURDS ET MALENTENDANTS

Le 15 avril 2018, le District Est du Québec Rive-Nord des clubs Optimistes organisait le Concours de communication pour sourds et malentendants. Le gagnant du concours a remporté une bourse d'études postsecondaires de 2500\$, fournie par la Fondation optimiste des enfants canadiens. C'est le jeune Vincent Létourneau qui a remporté le prix avec une présentation orale exceptionnelle, témoignant de sa persévérance exemplaire et d'un talent extraordinaire pour les allocutions publiques. Il s'est même fait quelques fans dans la foule présente... Merci à Vincent pour ce beau témoignage que ses parents ont accepté fièrement de diffuser dans le Magazine. Nous espérons que l'optimisme de Vincent vous contaminera vous aussi...

D'où proviennent mes racines optimistes?

Mes racines optimistes proviennent de mes professeurs, de la directrice de mon école et de ma famille.

Lorsque je suis arrivé à cette école, il y a six ans maintenant, j'avais beaucoup de retard académique. C'est l'optimisme de

mes parents et le mien qui m'ont permis d'être ce que je suis maintenant. J'ai rattrapé mon retard académique. Je suis devenu plus autonome et positif face à mon futur. Être optimiste m'a permis de surmonter ma gêne en participant, chaque printemps, à une pièce de théâtre devant un grand public.



Candidats au Concours de communication pour sourds et malentendants 2018 | Photo : Club Optimiste

Mes professeurs m'ont aidé à devenir de plus en plus optimiste, car parfois je suis négatif face aux échecs de mes examens ou des travaux que j'ai de la difficulté à comprendre.

Nous avons commencé l'an passé à suivre le cours d'anglais de façon plus intensive. Je ne savais pas parler ni faire de phrases et notre professeur nous a dit qu'à la fin de l'année nous serions capable d'écrire deux pages tout seul. Je me demandais bien comment nous ferions pour y arriver. Notre professeur nous a demandé d'écouter la télévision en anglais. Je suis resté optimiste et, en famille, nous avons commencé à écouter des séries en anglais. Aujourd'hui, avec mon attitude positive et optimiste je comprends bien les émissions que je regarde à la télévision et je suis aussi capable d'écrire des textes.

Il arrive souvent que je sois très découragé devant un gros problème mathématique. AH!! C'est dur! Et mon professeur me dit de rester optimiste et de croire en moi, car je suis très bon en mathématiques! Je travaille très fort pour développer mon côté optimiste. Quand nous avons des petites chicanes entre nous les élèves, les enseignants nous aident à régler les conflits de façon positive. Nous nous excusons et nous nous serrons la main, car rester négatif face à nos amis ne règlera pas nos problèmes.

La directrice de mon école m'a toujours aidé à regarder le côté optimiste quand ça ne va pas bien. Elle me dit toujours

que ça va bien aller et que nous allons regarder le côté positif de mon problème pour pouvoir le régler. Elle réussit toujours à régler les plus grands conflits de l'école, car c'est une personne très optimiste! Ça me donne le goût de l'être moi aussi.

Mes parents m'ont aussi appris à l'être un peu plus. Quand nous subissons des épreuves, nous ne restons pas longtemps déprimés, car on essaie de s'en sortir par tous les moyens qui vont nous redonner le sourire et passer à autre chose. Par exemple, lorsque nous avons tout quitté pour venir nous installer à Québec, mes parents ont toujours gardé une attitude positive et je les remercie du fond de mon cœur. Grâce à eux, j'ai pu être dans une école où tout le monde me comprenait.

Dernièrement, j'ai réalisé que mon sport préféré ne me rendait plus très heureux, ils m'ont donc proposé de faire un autre sport l'hiver prochain : le ski! Ce sera un nouveau défi que je relèverai avec plein d'optimisme!

Si je suis ici devant vous aujourd'hui, c'est que je suis une personne optimiste : c'est la troisième fois que je participe au concours et j'en suis très fier.

En conclusion, la vie pour les personnes qui ne sont pas optimistes doit être bien triste! Être optimiste est essentiel pour moi maintenant dans mon apprentissage de la vie! Merci de m'avoir écouté! ■

En forme et en santé à l'école Joseph-Paquin

PAR MARTINE PERREULT, AVEC LA COLLABORATION D'ISABELLE PRÉMONT ET D'ANNE-SOPHIE BOUCHER, ENSEIGNANTES EN ADAPTATION SCOLAIRE

C'est sous ce thème que l'école Joseph-Paquin a animé ses élèves au cours de l'année scolaire qui prendra bientôt fin. Ce milieu, qui accueille des jeunes âgés entre 4 et 21 ans vivant avec une surdité ou un trouble sévère du langage, a organisé, tout au long de l'année, différentes activités qui enseignent aux élèves le plaisir de faire de l'activité physique et d'entretenir de saines habitudes de vie.

Un rallye photo, une sortie sportive au PEPS de l'Université Laval, une journée olympiade à l'école, des séances de danse Hip-Hop, une activité de « vélo smoothies », de la zumba et du yoga le midi, sont autant d'activités auxquelles ont pu participer les élèves de l'école. Mai, mois de l'activité physique et sportive, est aussi une période très active pour les jeunes et le personnel qui y travaille. Plusieurs activités physiques sont proposées. Les plus âgés sont invités à faire de la course le midi, aux abords de l'école. À la fin du mois, une course officielle est organisée pour clôturer le mois et reconnaître les efforts mis par chacun dans le dépassement de soi.

Cet établissement, faisant partie de la commission scolaire des Premières-Seigneuries, est situé dans l'arrondissement de Charlesbourg. Afin d'en connaître davantage, vous pouvez contacter sa directrice, Madame Suzanne Tremblay, au 418-622-7884. L'école, qui détient un mandat régional pour l'accueil des élèves ayant un trouble du langage sévère et un mandat suprarégional quant à la clientèle sourde, accepte en tout temps les nouvelles demandes d'inscription. ■



Photos : École Joseph-Paquin

Invitation à l'Assemblée générale annuelle de l'Association des personnes avec une déficience de l'audition

Tous les membres de l'association sont invités à participer à l'AGA de l'APDA, le mercredi, 13 juin 2018 à 18h30, dans nos locaux. L'Assemblée Générale Annuelle constitue la plus haute instance de l'organisme. C'est le moment de venir faire vos demandes, de donner votre avis et de faire le point sur toutes les réalisations effectuées par la nouvelle équipe de travail et les bénévoles pour l'année 2017-2018. Étant

une association, c'est d'autant plus important que nos membres s'impliquent à l'AGA. C'est vous qui constituez notre communauté. Participez en grand nombre. ■

Pour vous inscrire, veuillez communiquer avec Anne-Sophie Verreault au 418-623-5080 ou à info@apda.ca

Journée Nationale de l'Audition

Le 2 mai 2018, a eu lieu la deuxième Journée Nationale de l'Audition du Québec. Pour cette occasion, nous avons participé à deux initiatives dans notre région.

Premièrement, depuis plusieurs mois, nous travaillons à un projet commun avec d'autres organismes en surdité de la région de la Capitale-Nationale (Comité d'aide aux femmes sourdes, Association des implantés cochléaires du Québec, École Oraliste de Québec pour enfants malentendants ou sourds, Fondation des Sourds, Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs région 03-12 et Centre Signes d'Espoir). Nous avons décidé de créer des capsules de trente (30) secondes dans lesquelles différentes personnes expriment ce que représente la surdité pour eux. Pour notre association, c'est Madame Guylaine Gravel qui a chaleureusement accepté de donner son point de vue sur la surdité. Vous pouvez visionner toutes les capsules sur notre page Facebook.



Deuxièmement, l'organisme de la Journée Nationale de l'Audition en partenariat avec la Ville de Québec ont organisé des conférences et des tests de dépistages auditifs dans différentes bibliothèques de la ville. Ils offraient aussi la possibilité aux organismes de tenir des kiosques d'information. Nous en avons donc profité pour aller faire connaître notre projet « D'une oreille à l'autre ». Une belle journée remplie de beaux échanges et de belles rencontres. ■



Photos : APDA

Mérite bénévole

Le 20 mai dernier, nous avons souligné l'apport bénévole de notre association. Nous avons convié nos bénévoles au restaurant Le23, au 23^e étage de l'Hôtel Hilton pour un brunch gastronomique avec une vue incroyable sur la Ville de Québec. Pour l'année 2017-2018, dix-huit (18) bénévoles ont donné généreusement de leur temps pour veiller au bon déroulement associatif de l'APDA. Voici donc les bénévoles de l'association des personnes avec une déficience de l'audition, remerciés lors de notre fête de reconnaissance annuelle.

- Nicole Bélanger
- Marie-Luce Bellemare
- Laurette Boucher
- Jeannette Bélanger
- Annie Bergeron
- Jean Boulet

- Micheline Careau
- Guylaine Gravel
- Louise Lessard
- Madeleine Parent
- Rachel Picard
- Louise Prévost
- Francine Chalut
- Marc-André Leclerc
- Gilles Nolet
- Lise Pelletier
- Nancy Porter
- Denise Sirois

Pour remercier nos bénévoles, plusieurs salles de spectacle munies de systèmes d'aide à l'audition nous ont gracieusement offert des billets de spectacles. Un gros merci au Capitole de Québec, au Théâtre du Petit Champlain ainsi qu'au Palais Montcalm pour leur grande générosité. ■



Un de nos membres reçoit la Médaille du Lieutenant-gouverneur pour les aînés

Le 6 mai 2018, Monsieur Gilles Nolet a eu l'honneur de recevoir la Médaille d'argent du Lieutenant-gouverneur du Québec, l'honorable J. Michel Doyon. Le mérite de Gilles fut souligné pour son engagement bénévole soutenu au niveau social ou communautaire à l'Association des personnes avec une déficience de l'audition, allocution du Lieutenant-gouverneur du Québec :

Au cours de sa carrière bénévole, monsieur Nolet a permis l'amélioration des conditions de vie des personnes vivant avec une déficience de l'audition au Québec. Par sa situation personnelle, il a relevé plusieurs défis qui démontrent sa grande détermination, sa capacité de mobilisation et son sens de l'innovation pour aider ses pairs. Par ailleurs, il fut membre fondateur d'un groupe Scouts et Guides ainsi que du Club Optimiste St-Émile. Depuis sa retraite, M. Nolet fait du bénévolat pour les aînés.

Merci mille fois Gilles, et BRAVO, ta contribution est précieuse pour nous toutes et tous! ■



Cabinet du
Lieutenant-gouverneur
du Québec



Source : Cabinet du Lieutenant-gouverneur

Les personnes qui utilisent deux appareils auditifs déclarent une plus grande satisfaction

Une grande étude suédoise montre que les personnes équipées de deux appareils auditifs rapportent une plus grande satisfaction. L'étude montre également que les utilisateurs expérimentés d'appareils auditifs ont également une satisfaction plus élevée.

Les personnes qui sont équipées d'appareils auditifs aux deux oreilles ont rapporté des résultats significativement plus élevés à toutes les questions dans un questionnaire sur leurs appareils auditifs par rapport aux personnes qui n'utilisent qu'un seul appareil, selon les résultats d'une étude suédoise. L'enquête a également montré que les utilisateurs d'appareils auditifs expérimentés obtenaient des résultats plus élevés dans les domaines des avantages et de la satisfaction, tandis que les utilisateurs débutants donnaient des résultats plus élevés pour les problèmes résiduels.

Résultats sur une grande base de données

Le but de l'étude était d'analyser une vaste base de données « Inventaire de résultat international sur les appareils auditifs » (IOI-HA) obtenue auprès de plus de 100.000 personnes appareillées en Suède pendant la période 2012-2016.

Des questionnaires contenant les 7 articles IOI-HA ainsi que des questions concernant certains problèmes supplémentaires ont été envoyés aux utilisateurs d'appareils auditifs 3 à 6 mois après l'installation de nouveaux appareils auditifs. Les questionnaires ont été retournés et analysés par un institut de recherche indépendant.

L'étude « Inventaire des résultats internationaux sur les appareils auditifs : données provenant d'une grande base de données du registre de qualité suédoise » a été publiée dans l'*American Journal of Audiology* en octobre 2017. ■

Source: *American Journal of Audiology*



La face cachée du numérique : L'impact environnemental des nouvelles technologies

Fabrice Flipo, Michelle Dobré, Marion Michot | ISBN : 978-2915830774

Parution : 2013 | Coût : 21,95\$

Les nouvelles technologies, en dématérialisant les activités humaines, permettraient de réduire l'impact de la croissance sur la biosphère, voire, pour les plus enthousiastes, pourraient résoudre la crise environnementale. Si le monde numérique semble virtuel, les nuisances, elles, sont pourtant bien réelles : que ce soit sur le plan énergétique (la consommation des centres de données dépasse celle du trafic aérien, une recherche sur Google produit autant de CO2 que de porter à ébullition de l'eau avec une bouilloire électrique, etc.), par l'utilisation d'une quantité considérable de matières premières pour la fabrication des appareils électroniques, notamment des minerais précieux dont l'extraction provoque des conflits armés, ou encore par l'accroissement permanent de la masse de déchets d'équipements électroniques particulièrement polluants. Dans ce travail précis et informé, les auteurs montrent l'impact environnemental réel du numérique en s'appuyant sur de nombreuses études. Ils démontent de manière implacable le mythe d'une nouvelle économie propre et écologique. ■



Les impacts écologiques des Technologies de l'information et de la Communication

EcoInfo, Cédric Gossart, Philippe Balin, Amélie Bohas, Carole Charbuillet,
Eric Drezet, Jean-Daniel Dubois, Marianne Parry, Françoise Berthoud

ISBN : 978-2759807611 | Parution : 2012 | Coût: 21,00\$

Ce livre est le premier en français qui présente tous les impacts environnementaux causés par les technologies de l'information et de la communication (TIC). Tous les enjeux environnementaux y sont abordés, de même que chaque étape de la vie de ces technologies, de leur production à leur fin de vie. Il puise pour cela dans des informations chiffrées publiées essentiellement dans des revues académiques et n'omet pas d'offrir une présentation critique des différents outils de mesure des impacts écologiques des TIC afin d'en comprendre les limites et de saisir la portée, parfois limitée, de leurs résultats. Il permettra au lecteur de mieux comprendre les tenants et aboutissants écologiques de la diffusion rapide de ces technologies à l'échelle de la planète. Il sera ainsi à même de porter un regard critique sur l'usage de ces technologies et en conséquence d'orienter ses comportements et d'initier des actions allant dans le sens d'une réduction de l'empreinte écologique des TIC. ■



Jeux – café-rencontre stratégies de communication

Chaque semaine, les membres inscrits aux cafés-rencontres de stratégies de communication se rejoignent dans les locaux de l'association. Ils se retrouvent pour discuter autour d'un thème, pour pratiquer leurs stratégies de communication tel que la lecture labiale et pour faire des jeux.

Voici un exemple d'un des jeux préparés par notre animatrice, madame Louise Prévost.



Remettre à l'endroit :

Il faut remettre les lettres dans l'ordre, afin de trouver le mot caché. Les mots ont pour thème « la vie à la ferme ».

- | | | |
|----------------|--------------|----------------|
| 1. aulritcegur | 6. trere | 11. ponirsnovs |
| 2. misoosn | 7. fmree | 12. lemgués |
| 3. clééraes | 8. kthuecp | 13. cnofit |
| 4. pmeoms | 9. cuifntroe | 14. siporuée |
| 5. pogtear | 10. bacol | 15. cnuhety |

Réponses :

1. agriculteur | 2. moisson | 3. Céréales | 4. pommes | 5. potager | 6. terre | 7. ferme | 8. ketchup | 9. confiture | 10. bocal | 11. provisions | 12. légumes | 13. confit | 14. souprière | 15. chutney

Adhésion de membres et abonnement au magazine



Association des personnes
avec une déficience de l'audition

Vous voulez devenir membre de l'Association des personnes avec une déficience de l'audition?

Devenir membre de notre organisme vous permet de pouvoir participer aux différentes activités de l'association, de recevoir l'infolettre mensuelle, le magazine Se Comprendre, trois fois par année ainsi que d'être consultés sur des questions et des dossiers entourant la sensibilisation et la défense des droits des personnes malentendantes.

Catégories de membres

Actif : 25 \$ Associé : 5 \$ Soutien : 20 \$ Étudiant : 10 \$ Organisme : 35 \$

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Ville : _____ Province : _____

Adresse électronique : _____

Date d'anniversaire : _____ Téléphone : _____

VOIX : ATS/ATME :

Membre associé :

Nom : _____ Prénom : _____

Date d'anniversaire : _____

Payable par chèque à l'ordre de l'**Association des personnes avec une déficience de l'audition**
7260, boul. Cloutier, Québec (Québec) G1H 3E8

ou par PayPal ou carte de crédit sur le site Internet www.apda.ca/devenir-membre

Pour plus d'informations : 418-623-5080, info@apda.ca ou www.apda.ca



Pour faire un don à l'association

L'APDA est un organisme communautaire à but non lucratif. Nous comptons sur votre soutien pour atteindre nos objectifs. Vous pouvez faire un don sur notre site internet www.apda.ca/dons-et-commandites les transactions sont sécurisées par Canadon.

